



Municipalité de Grand-Métis

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL POUR LE 12 AVRIL 2021

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter une modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipale pour l'année 2021 en raison de la fête de Pâques ;

Il est proposé par monsieur Raymond L'arrivée et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil approuve et entérine la modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2021 afin de reporter la séance du lundi 5 avril au lundi 12 avril 2021.

QUE la greffière donne un avis public de cette modification, et ce, conformément à l'article 145.1 du Code municipal.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 17 MARS 2021

Chantal Tremblay,
Directrice générale secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 15 heures et 16 heures le 17^{ième} jour de mars 2021.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT

CE 17^{ième} JOUR DU MOIS DE MARS 2021

Directrice générale secrétaire trésorière